

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Paul Langevin - FCIL - Eco tourisme et tourisme européen

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Paul Langevin - FCIL - Eco tourisme et tourisme européen (44140)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Paul Langevin - FCIL - Eco tourisme et tourisme européen (44140)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	87	48	48	7

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Paul Langevin - FCIL - Eco tourisme et tourisme européen (44140)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	69	39	39	6	85,7 %
			Masculin	18	9	9	1	14,3 %
			Total	87	48	48	7	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Paul Langevin - FCIL - Eco tourisme et tourisme européen (44140)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	10	5	5	1	50 %
				AB	13	11	11	1	50 %
				B	4	3	3	0	0 %
				Total	27	19	19	2	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	10	3	3	0	
				AB	4	3	3	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	16	6	6	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	16	6	6	1	20 %
				AB	12	8	8	3	60 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	6	6	6	0	0 %
				TB	3	3	3	1	20 %
				Total	40	23	23	5	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Paul Langevin - FCIL - Eco tourisme et tourisme européen (44140)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	68	40	40	6	85,7 %
			En réorientation	6	4	4	1	14,3 %
			Non scolarisés	5	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	3	0	0	0	0 %
			Autres	5	3	3	0	0 %
			Total	87	48	48	7	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Paul Langevin - FCIL - Eco tourisme et tourisme européen (44140)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	La progression	La progression sur le cycle terminal	Essentiel
	Note en Français	Note en Français	Très important
	Notes en enseignement professionnel ou en spécialités	Notes en enseignement professionnel ou en spécialités	Essentiel
	Notes en langues vivantes	Notes en langues vivantes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Savoir-être	Eléments du bulletin concernant le savoir être: - Valorisant - Neutre - Défavorable	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	* Participation à la journée portes-ouvertes * Cohérence du projet * Lettre de motivation personnelle	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centre d'intérêt	Centre d'intérêt	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une mauvaise cohérence du parcours, une note en enseignement professionnelle, en anglais ou dans la spécialité inférieure à 10 est de nature à ne pas classer les candidats

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour cette seconde année, nous recevons 102 candidats; 32 issus de bac général, 17 Bac technologique et 47 Bac Pro. Tous les dossiers sont examinés par la commission qui s'est tenue le 25 avril 2025. La commission est composée de: DDFPT M. MIRANVILLE, de Mme VITRY Examinatrice, Mme HOAREAU (Anglais), M RIVIERE (Lettre), Mme LEBON (Eco-gestion), Mme ETHEVE (Gestion administration). Considérant la grande hétérogénéité des parcours et des formations des candidats, les critères de classement sont différenciés en fonction du bac préparé. Les critères de sélection sont conformes au profil élaboré avec les enseignants et au gré de nos consultations avec les acteurs du terrain, dans le domaine du tourisme. Deux viviers de candidats sont définis, les élèves issus de l'enseignement général et technologique pour le premier vivier et de l'enseignement professionnel pour le second.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent travailler leur lettre de motivation qui n'est plus ni moins qu'un copier-coller de celle rédigée pour le BTS Tourisme. Notre formation se situe entre le BAC et le BTS. Nous travaillons avec les compétences du BTS et majoritairement par projet en développant l'autonomie. Les candidats doivent démontrer leur intérêt pour le tourisme local. Une participation aux différents forum de l'orientation est appréciée par la commission.

Signature :

GEORGES PRUGNIERES,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Paul Langevin